

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 75-1610/SG/IAM constatant la vacance d'un siège à la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas.

n° 75-1610/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

13 août 1975

Numéro JO

n° 17 du 10/09/1975

Date du numéro

10 septembre 1975

### TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, la vacance d'un siège à la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas, au titre de la 1<sup>er</sup> section de Djibouti, consécutivement au décès de M. Ahmed Mohamed Ahmed survenu le 7 août 1975.